

L'OIT soutient les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs qui mettent en œuvre des politiques et des législations contribuant à créer un environnement propice à la création et la croissance des entreprises durables, y compris les coopératives par les moyens suivants :

Création de matériel d'information, d'outils et de méthodes pour aider les entreprises à améliorer leur productivité tout en respectant les normes du travail ;

Orientations sur la façon dont les politiques et la législation peuvent concourir à l'amélioration des conditions de travail, à l'établissement d'un environnement propice aux entreprises et à la formalisation des unités économiques ;

Collecte et diffusion d'informations sur la relation entre les politiques relatives aux questions sociales intersectorielles – par exemple l'égalité entre femmes et hommes et la nécessité d'émancipation des femmes – et le développement d'entreprises durables ;

Soutien aux organisations d'employeurs et de travailleurs afin qu'elles élargissent leur base représentative, améliorent leurs capacités d'analyse des dynamiques de leurs entreprises et du milieu de travail, et influencent les politiques publiques;

Offre d'une assistance technique pour aider les entreprises naissantes, les microentreprises et les PME à devenir durables, par exemple en améliorant les filières et les regroupements régionaux et internationaux.